

Valérie Rabault

Votre députée

Morgan Tellier

Candidat suppléant, Maire de Nègrepelisse

Chère Madame, cher Monsieur,

30

JUIN

7

JUILLET

Le président de la République a dissous l'Assemblée nationale. Nous nous rendrons aux urnes le 30 juin et le 7 juillet prochains pour élire les députés.

Mon premier objectif dans cette élection est de bloquer l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir. Comme vous, je suis très attachée à la République, à la préservation de nos libertés individuelles, à la garantie de paix et de sécurité. Je n'accepte aucune faillite : ni celle de nos valeurs communes, ni celle de vos économies.

Ma seconde volonté est de mettre un coup d'arrêt à la désorganisation vertigineuse de notre pays et aux conséquences qui pèsent sur vous : factures d'énergie qui flambent ; manque dramatique de médecins ; pénuries abyssales de médicaments ; élèves qui n'ont plus de professeurs ; postes non pourvus pour les policiers, les gendarmes et les juges ; femmes victimes de violences trop souvent laissées seules.

Au cours de ces derniers jours, j'ai travaillé, à l'émergence d'une force de résistance, pleine d'espoir. Mon objectif est que vous retrouviez un État qui joue son rôle : vous protéger, préparer l'avenir, défendre notre pays autour de nos principes républicains.

Depuis que vous m'avez élue députée, je n'ai jamais trahi les valeurs sur lesquelles vous me faites confiance. Aujourd'hui, je souhaite qu'ensemble, nous fassions bloc pour construire une majorité de gauche, humaniste, progressiste, écologiste et européenne. C'est la seule voie pour contribuer à un Gouvernement, responsable, utile à la France et à vous-même.

C'est la responsabilité que je porte en me présentant de nouveau à vos suffrages.

Fidèlement, Valérie Rabault

Je défendrai



Une manière exigeante de travailler pour faire avancer les choses

Députée socialiste, siégeant dans l'opposition, j'ai été élue **1ère vice-présidente** de l'Assemblée nationale.

J'ai écrit la 1ère loi pour lutter contre les pénuries de médicaments. Elle a été votée à l'unanimité le 29 février 2024.



Avec Raphaël Glucksmann

Je réaffirme mon soutien à l'Europe, à la réindustrialisation de notre continent, à son autonomie stratégique.

Je réaffirme mon soutien à l'Ukraine face à l'agression de Poutine. Dès le 7 octobre, j'ai condamné le Hamas, qui est un groupe terroriste, et j'ai exigé la libération des otages. Les otages doivent être libérés, il doit y avoir un cessez-le-feu à Gaza et une solution à 2 états.

Je combats l'antisémitisme, le racisme et les discriminations.

Votre pouvoir de vivre notamment, avec un **SMIC à 1600 euros net**, avec une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, avec l'ouverture d'une négociation salariale dans le privé, avec des retraites agricoles revalorisées et accordées de manière égale aux femmes, avec le gel des tarifs énergétiques, avec le maintien de la revalorisation des pensions

L'abrogation de la réforme des retraites et de l'assurance-chômage

Un soutien à l'investissement pour que la France retrouve le niveau de valeur ajoutée et de créativité qu'elle n'aurait jamais dû perdre

La lutte contre les pénuries de médicaments : poursuite de la 1ère loi que j'ai fait voter, création d'un pôle public pour des médicaments de base en tension

Une vigilance pour nos finances publiques, dans la justice, avec la taxation des super-profits et le retour de l'ISF

Notre agriculture avec une PAC spécifique aux exploitations de taille moyenne, avec un **juste prix** qui couvre les coûts de production, inscrit dans la loi

Une école accessible et de qualité, avec le recrutement de professeurs et personnels en nombre suffisant, dignement valorisés

Un grand plan pour le handicap et pour la santé mentale

La formation de 2 000 médecins de plus, pour viser d'ici 3 ans 15 000 médecins formés par an en France

Un plan pour l'accès aux soins et pour le grand âge

Une vraie transition écologique, avec un plan de réhabilitation énergétique des bâtiments, avec un plan mobilité, et avec un service de l'eau

La lutte contre les violences faites aux femmes en donnant à la chaîne judiciaire les moyens pour des résultats. Le tribunal judiciaire de Tarn-et-Garonne a dû suspendre ses audiences d'indemnisations jusqu'en septembre et les délais de prise en charge des urgences s'allongent cruellement car 25 % des postes de juge ne sont pas pourvus

**UNE DÉPUTÉE
EXPÉRIMENTÉE
POUR VOUS DÉFENDRE!**

30

JUIN

7

JUILLET

#VALÉRIERABAUULT2024



vrabault2024



valerie.rabault2024@gmail.com

